



AMI TVB Restauration et Gestion de la Trame Verte et Bleue

« Vallées de la Crusnes et du Nanhohl »

Comité de pilotage du 16/11/2020



Lundi 16
Novembre 2020

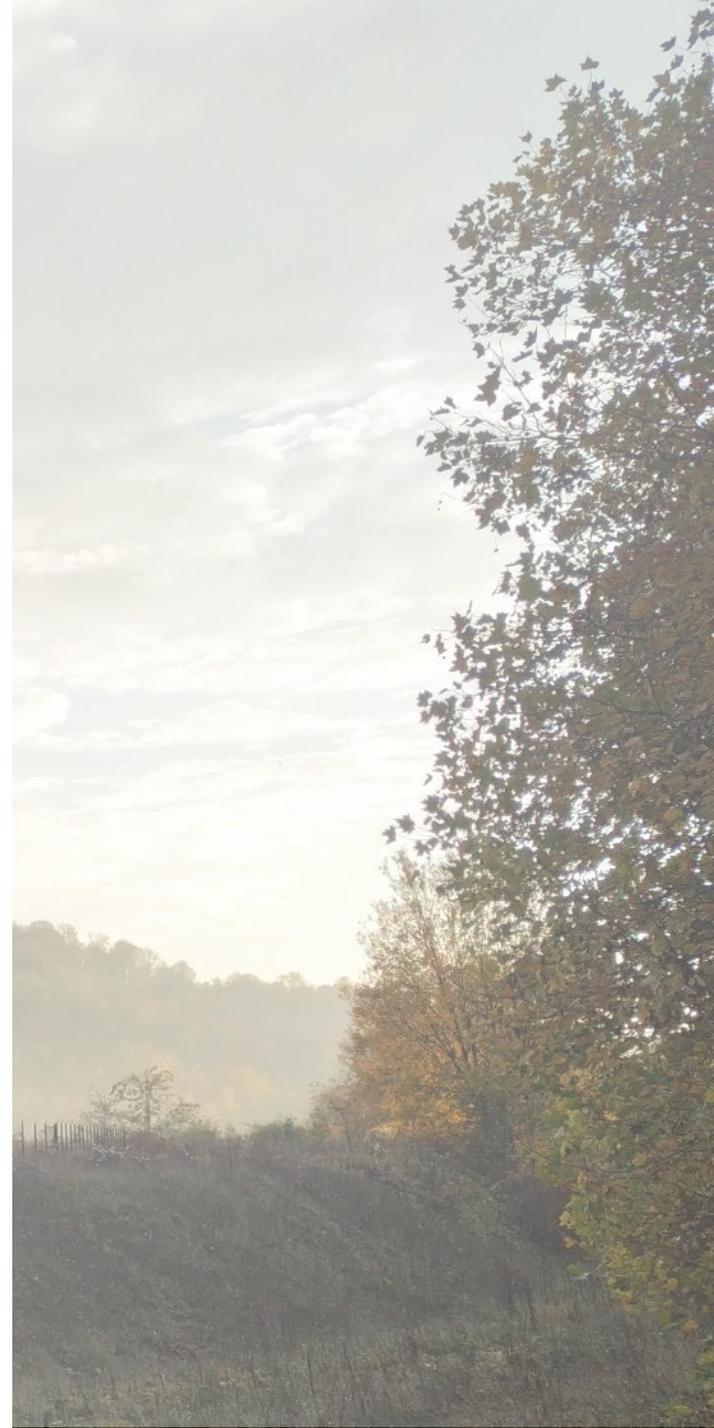




Gouvernance du projet



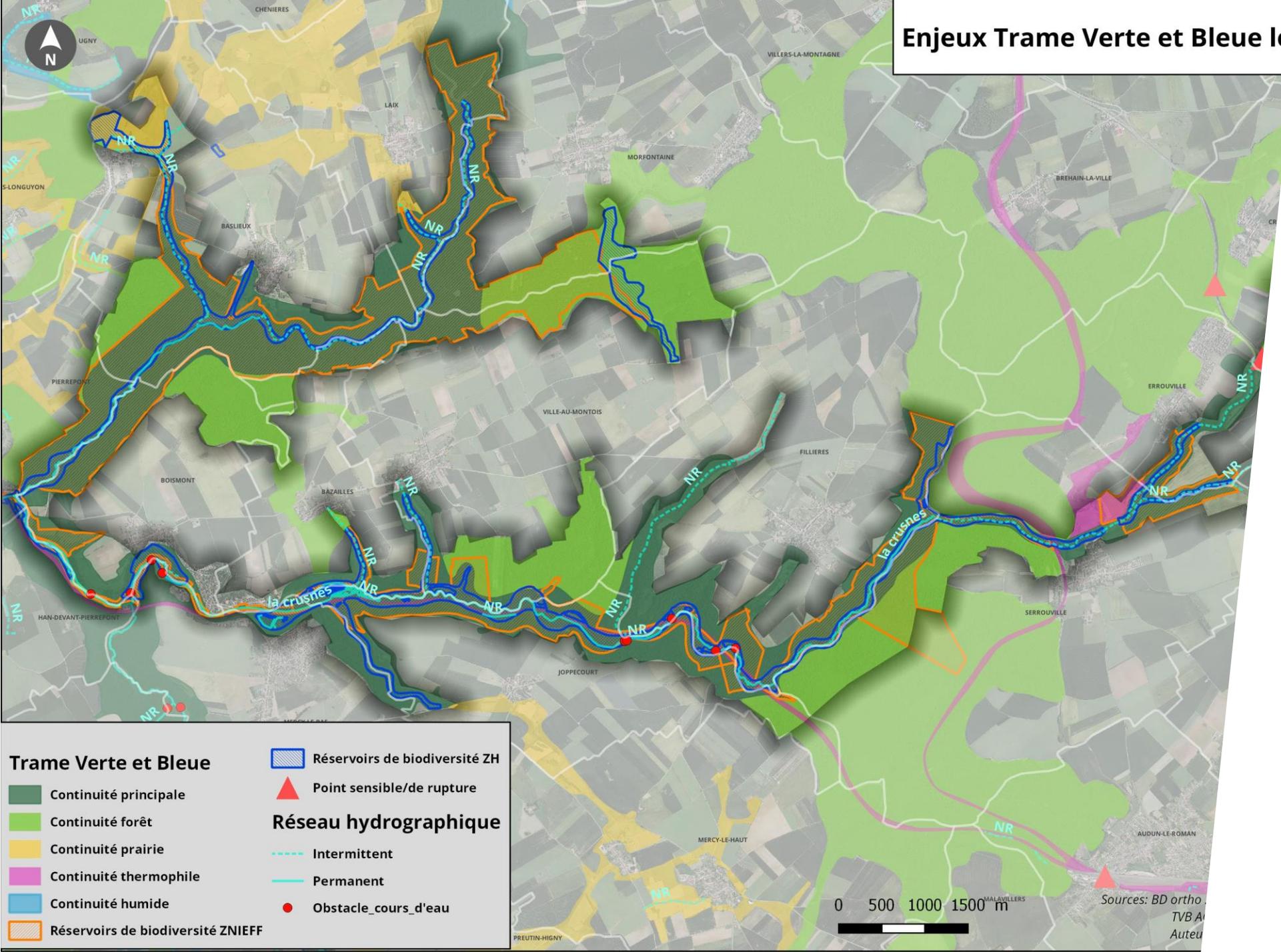
Contexte étude
Partenaires et acteurs mobilisés
Planning du projet



CONTEXTE ET ENJEUX

Répondre aux besoins du territoire en matière de reconquête de la biodiversité

- « Déclinaison opérationnelle de la restauration des continuités écologiques du territoire »
 - « Gestion et protection des réservoirs de biodiversité : ZNIEFF, ENS et zones humides du SDAGE et du SAGE Bassin ferrifère »
- « Reconquête agricole des fonds de vallées, intérêt paysager et valorisation du territoire »





Bénéficiaires directs des financements

Conservatoire des Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine

Rôle: Anime, coordonne les phases travaux avec les collectivités ainsi que le suivi foncier et le projet en général, acquisitions foncières en zones humides, diagnostic préalable des boisements

Communauté d'Agglomération de Longwy

Rôle: Acquisition foncière des terrains à enjeux, travaux de déboisements et diffusion de l'information avec les communes

Cœur du Pays Haut

Rôle: Acquisition foncière des terrains à enjeux, travaux de déboisements et diffusion de l'information avec les communes

Terre Lorraine du Longuyonnais

Rôle: Acquisition foncière des terrains à enjeux, travaux de déboisements et diffusion de l'information avec les communes

Agence d'urbanisme Lorraine Nord (AGAPE)

Rôle: Anime et coordonne avec le CENL les différentes phases du projet et participe aux actions préparatoires (diagnostic préalable des documents d'urbanisme)

Chambre d'Agriculture 54

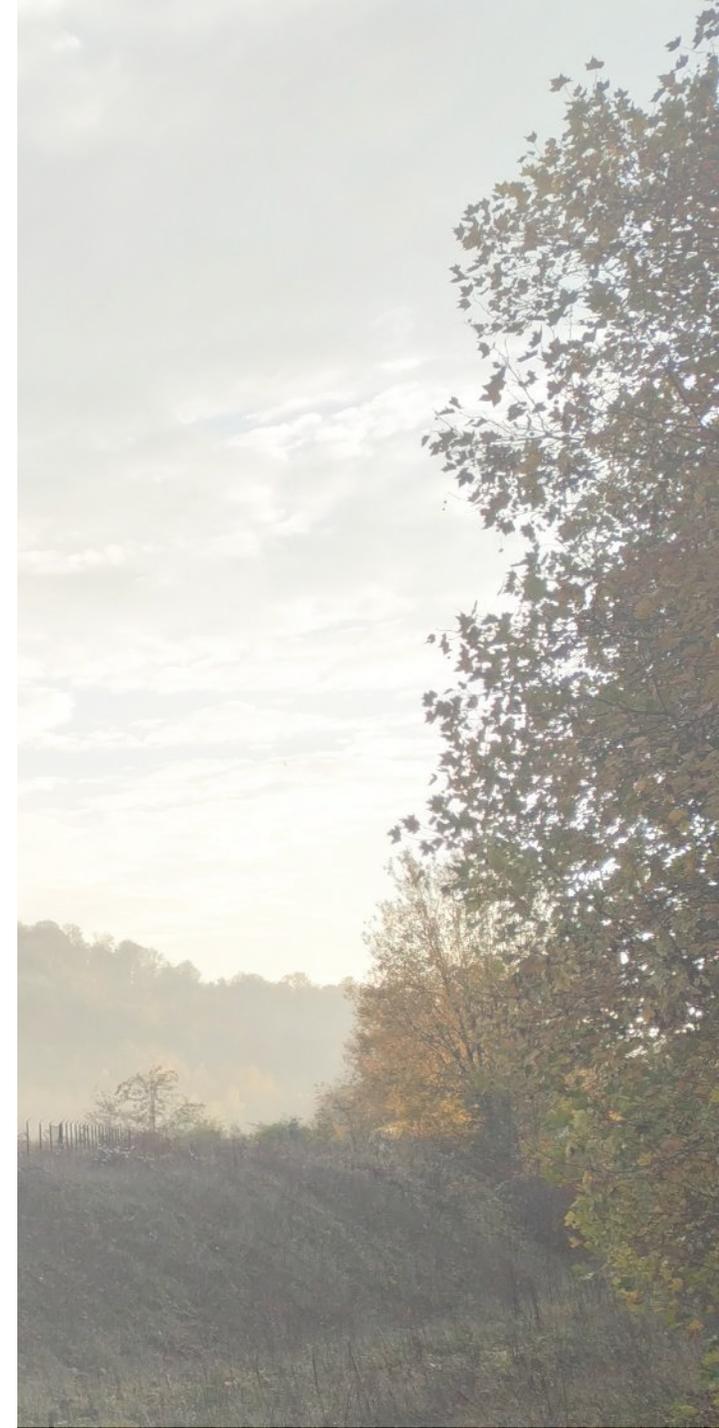
Rôle: Anime avec le CENL le suivi des MAEc, la rencontre avec les agriculteurs ainsi que la réalisation d'un diagnostic agricole

Bénéficiaires indirects



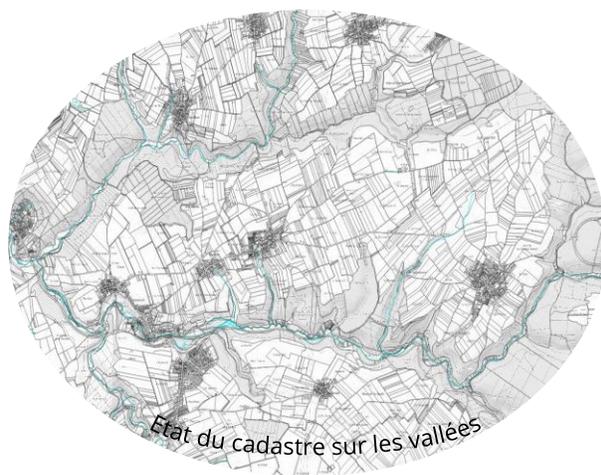
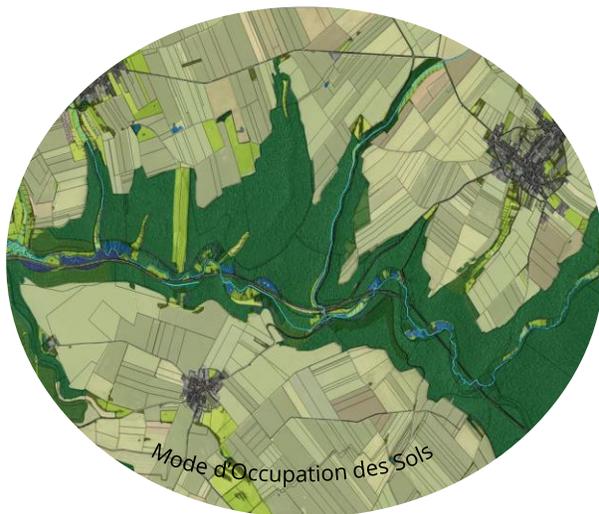
Présentation des actions

Actions préparatoires
Actions foncières
Actions de conservations
Actions de sensibilisation



1^{ère} Phase: étude
et analyse

Types d'actions



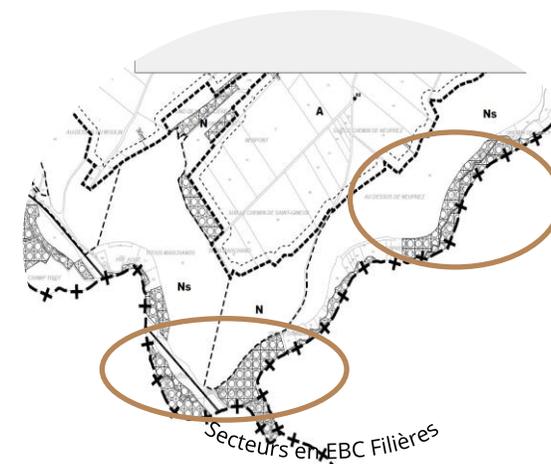
- Diagnostic préalable de terrain et occupation du sol
- Complément d'inventaire (analyse détaillée du fond de vallée) et définition des objectifs de réouverture (analyse des enjeux écologiques)



Indicateurs/livrables

- Cartographie occupation des sols et typologie des boisements
- Hiérarchisation des priorités d'intervention
- Cartographie des propriétaires

- Analyse de l'état des propriétés
- Analyse des documents d'urbanisme (surtout pour les EBC et les contraintes que cela peut engendrer)





1^{ère} Phase: étude
et analyse

Indicateurs/livrables

- Cartographie occupation des sols et typologie des boisements
- Hiérarchisation des priorités d'intervention
- Cartographie des propriétaires

1 – Expertise du fond de vallée (CEN L, 2019)

- **Pessières** : Trois types d'enjeux en fonction des caractéristiques du fond de vallée le long d'un profil longitudinal et transversal :
 - 1 - La naturalité et la continuité des boisements alluviaux de fonds de vallon froid
 - 2 – La continuité et le degré de conservation des prairies mésophiles de fauche
 - 3 – Des enjeux plus strictement paysagers

Définition des objectifs de restauration des pessières et des priorités. Ainsi, pour chaque unité de pessièrre est défini l'un des trois objectifs suivants :

- Renaturer la forêt alluviale du fond de vallée (habitats et continuités)
 - Restaurer des habitats prairiaux
 - Ouvrir des perspectives paysagères en perception rapprochée du fond de vallée
-
- **Autres habitats** (prairies, marais, forêts alluviales) : sur la base des connaissances du CEN L sur le site (2007 : Diagnostic de la vallée de la Crusnes, C. Gruber, CENL – 2009-2012 : programme INTERREG IVa - 2012 : plans de gestion des marais de la Crusnes et de la pelouse calcaire de Baslieux...)



1^{ère} Phase: étude
et analyse

2 - Analyse parcellaire et état des propriétés (CEN L, 2019)

L'analyse a porté sur 143 parcelles de la vallée du Nanhoh et 353 parcelles de la vallée de la Crusnes. Seul le fond de vallée a été analysé, les coteaux étant la plupart du temps propriété des communes et soumis au régime forestier.

| | Nombre de parcelles | Nombre de propriétaire | Surface (ha) |
|----------------------|---------------------|------------------------|--------------|
| Vallée du Nanhoh | 143 | 97 | 67,4436 |
| Vallée de la Crusnes | 353 | 97 | 142,7860 |

Indicateurs/livrables

- Cartographie occupation des sols et typologie des boisements
- Hiérarchisation des priorités d'intervention
- Cartographie des propriétaires

Seules ont été retenues les parcelles ayant un intérêt écologique (réservoir de biodiversité) ou un intérêt trame verte et bleue (corridor écologique, prairie, forêts alluviales).

Ont été exclues :

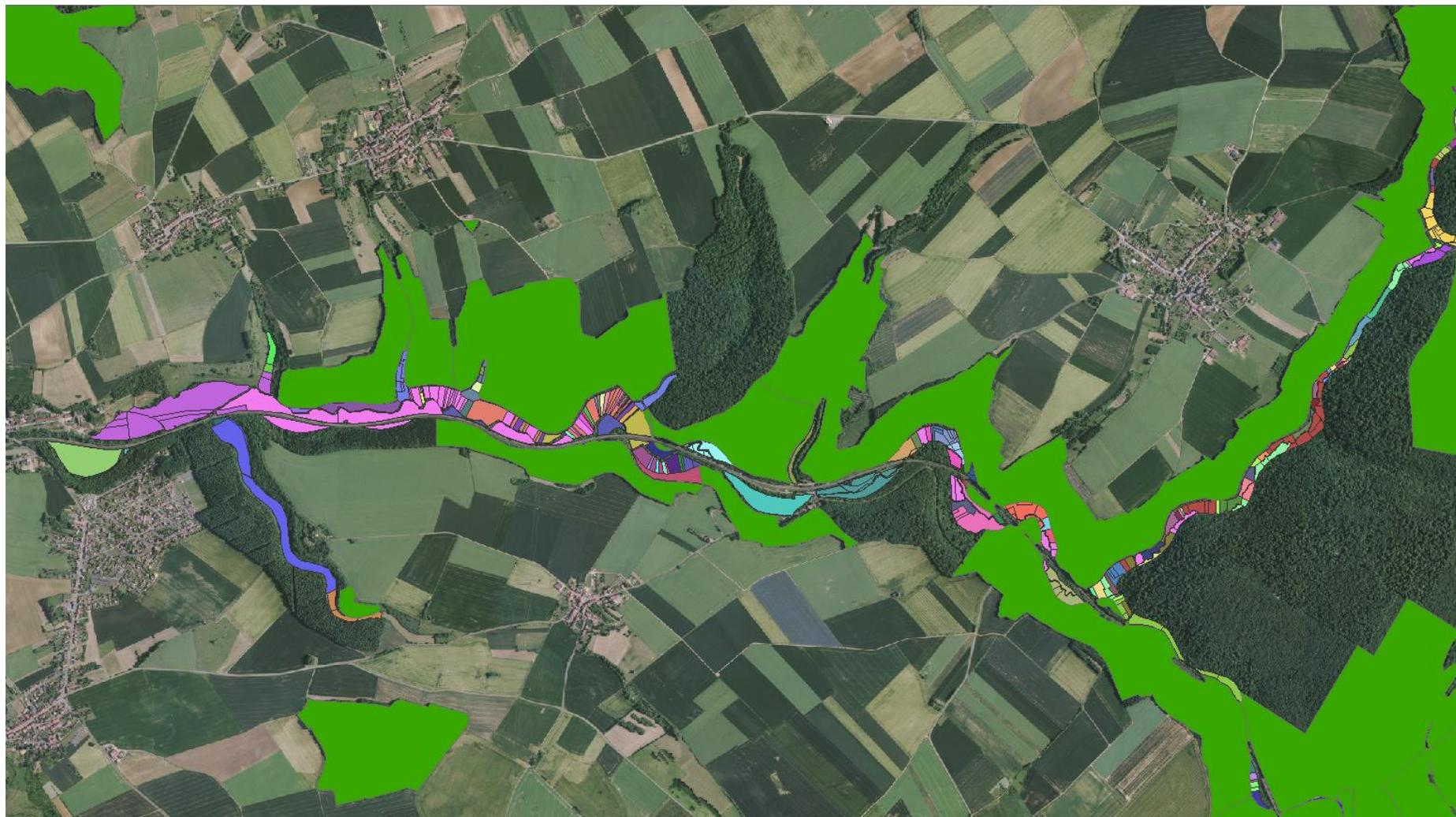
- Les étangs privés avec constructions
- Les parcelles appartenant à un syndicat des eaux
- Les parcelles soumises au régime forestier
- Les parcelles en prairie appartenant à des exploitants agricoles
- Les parcelles CEN Lorraine (et celles faisant l'objet d'une promesse de vente)

2 - Analyse parcellaire et état des propriétés (CEN L, 2019)

1^{ère} Phase: étude
et analyse

Indicateurs/livrables

- Cartographie occupation des sols et typologie des boisements
- Hiérarchisation des priorités d'intervention
- Cartographie des propriétaires





1^{ère} Phase: étude
et analyse

Indicateurs/livrables

- Cartographie occupation des sols et typologie des boisements
- Hiérarchisation des priorités d'intervention
- Cartographie des propriétaires

3 – Résultats (CEN L, 2019)

Le croisement des informations d'occupation du sol, d'analyse des boisements du fond de vallée et du cadastre donne le tableau suivant :

| | Priorité restauration (ha) | | | Priorité protection des zones humides et remarquables (ha) | |
|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|----------|--|--------|
| | Défrichement retour prairie | Restauration forêts alluviales | Prairie* | Forêts alluviales | Marais |
| Vallée du Nanhol | 0,79 | / | / | / | / |
| Vallée de la Crusnes | 2,78 | 3,56 | 3,92 | 9,47 | 16,27 |

Soit un total de **36,79 ha** de maîtrise foncière théoriquement possible, centré sur la vallée de la Crusnes. Ce qui **représente 178 parcelles et 64 propriétaires**.

1^{ère} Phase: étude
et analyse

Indicateurs/livrables

- Cartographie occupation des sols et typologie des boisements
- Hiérarchisation des priorités d'intervention
- Cartographie des propriétaires

3 - Résultats (CEN L, 2019)

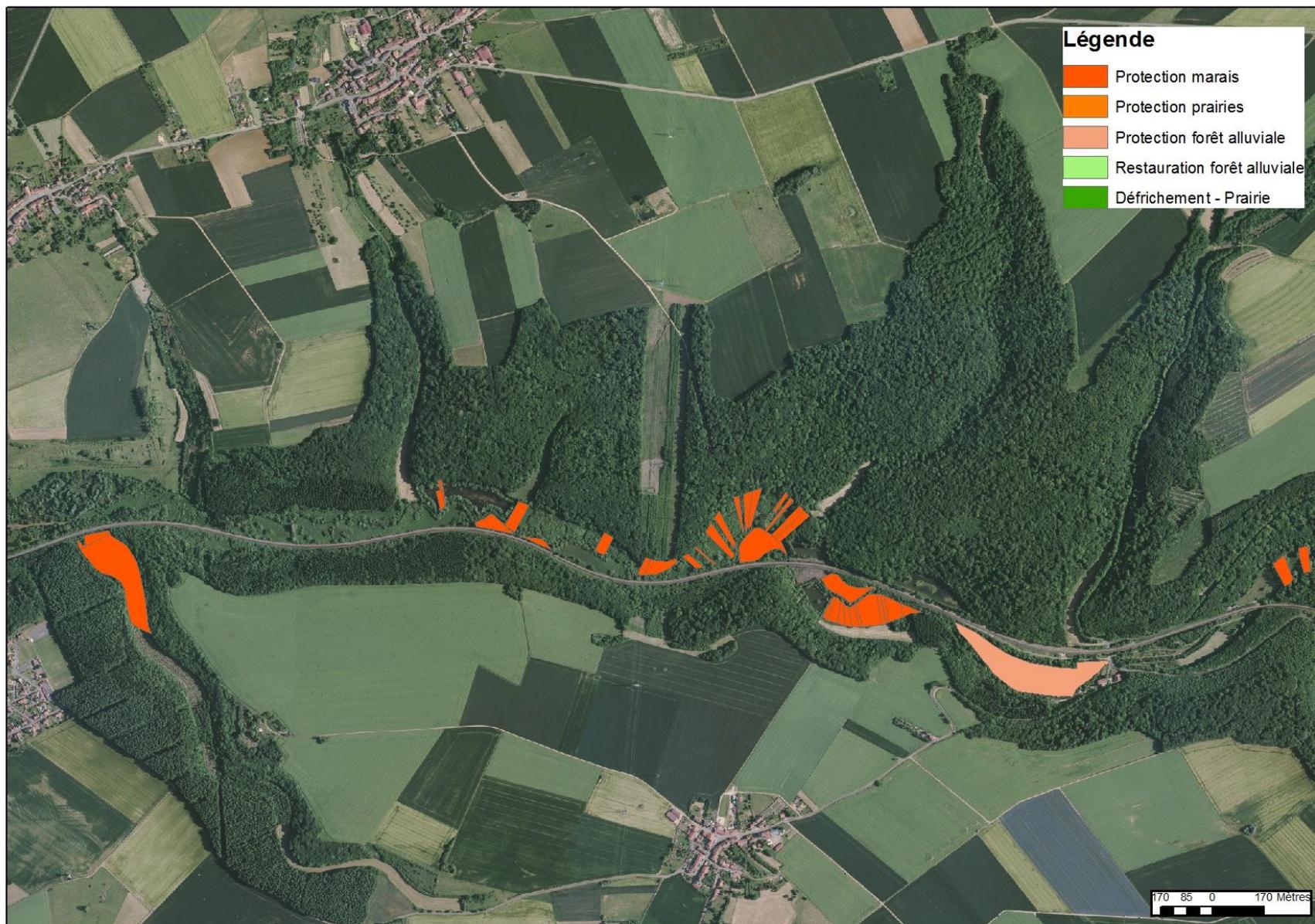


1^{ère} Phase: étude
et analyse

Indicateurs/livrables

- Cartographie occupation des sols et typologie des boisements
- Hiérarchisation des priorités d'intervention
- Cartographie des propriétaires

3 - Résultats (CEN L, 2019)



2^{ème} Phase: Actions foncières

Types d'actions

Indicateurs/livrables

- Nombre de propriétaires contactés et rencontrés
- Nombre d'exploitants contactés et surfaces contractualisées
- Nombre de surfaces acquises

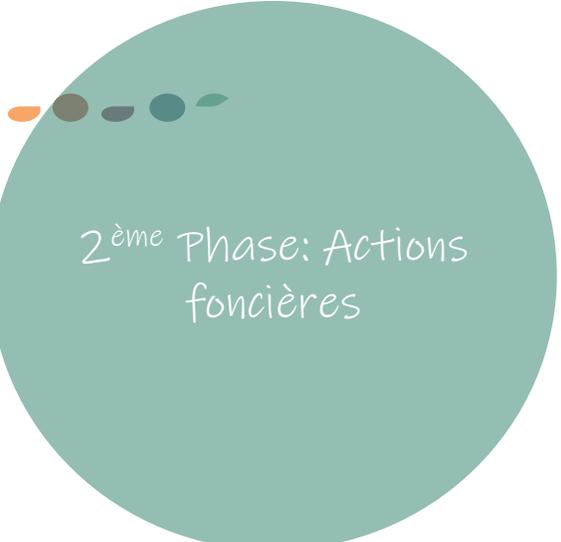


- Contacter les propriétaires fonciers des parcelles en fonds de vallées et les rencontrer

- Achat de prairies, zones humides, pinèdes soit par la commune, soit par l'intercommunalité ou en dernier recours par le CENL

- Contacter les agriculteurs et visites terrain pour mettre en place des MAEc sur les prairies (cahier des charges, mise en œuvre)





2^{ème} Phase: Actions foncières

Indicateurs/livrables

- Nombre de propriétaires contactés et rencontrés
- Nombre d'exploitants contactés et surfaces contractualisées
- Nombre de surfaces acquises

1 - Contact des propriétaires (CENL - 2020)

Au printemps 2020, suite au diagnostic écologique de l'ensemble du fond de vallée et à l'identification de l'ensemble des propriétaires, 43 courriers ont été envoyés à **43 comptes de propriétés** pour **97 parcelles** et **29,87 ha**. Le courrier était individualisé pour chaque propriétaire, avec un prix proposé par ha (4 000 €/ha sur les prairies et pessières, 2 500 €/ha sur les marais et zones humides).

Différence avec les 36,79 ha : propriétaires non vendeurs « connus » (suite interrogations des communes et contacts locaux).

2 - Résultats (CENL - 2020)

Au 01/10/2020, cinq propriétaires privés et la SNCF ont fait part de leur souhait de vendre au CEN L dans le cadre de ce projet, pour **16 parcelles** pour **7,7577 ha**. (FILLIERES, JOPPECOURT) et un exploitant agricole contacté pour la gestion par fauche (exploitant en place).

- Coût : 29 500 € + 5 220 € frais de notaire soit un total de **34 720 €** - En cours via SAFER, notaires contactés
- Possibilité de convention avec certains privés qui ne souhaitent pas vendre ? Possibilité de financer des défrichements sur des terrains privés ?
- Possibilité de financer des baux payants ? (Baslieux)

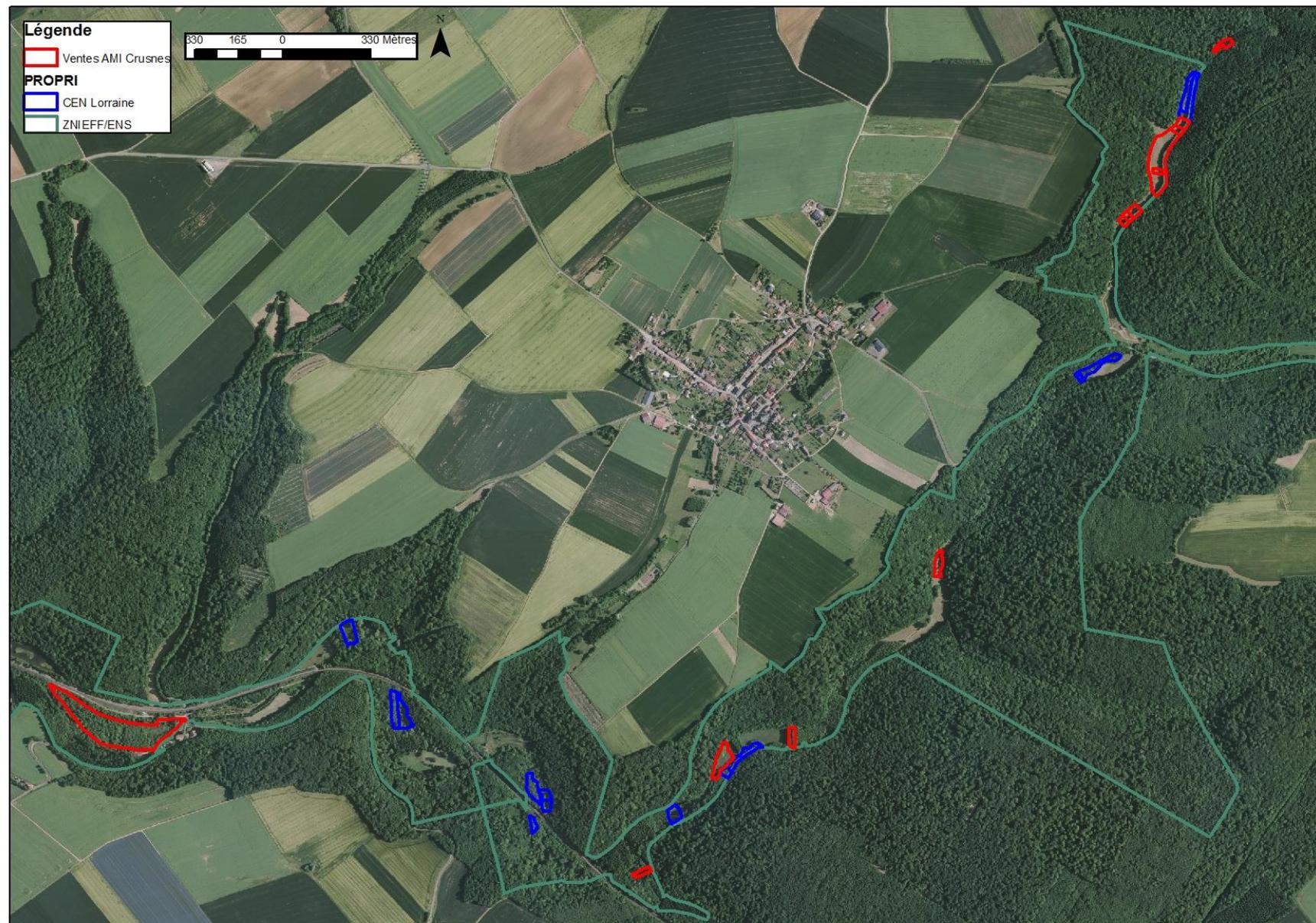
En cours, cas particulier portant sur **7 parcelles** et **11,2045 ha** sur MERCY-LE-BAS (estimation : 21 000 €)

2^{ème} Phase: Actions
foncières

Indicateurs/livrables

- Nombre de propriétaires contactés et rencontrés
- Nombre d'exploitants contactés et surfaces contractualisées
- Nombre de surfaces acquises

2 - Résultats (CENL - 2020)

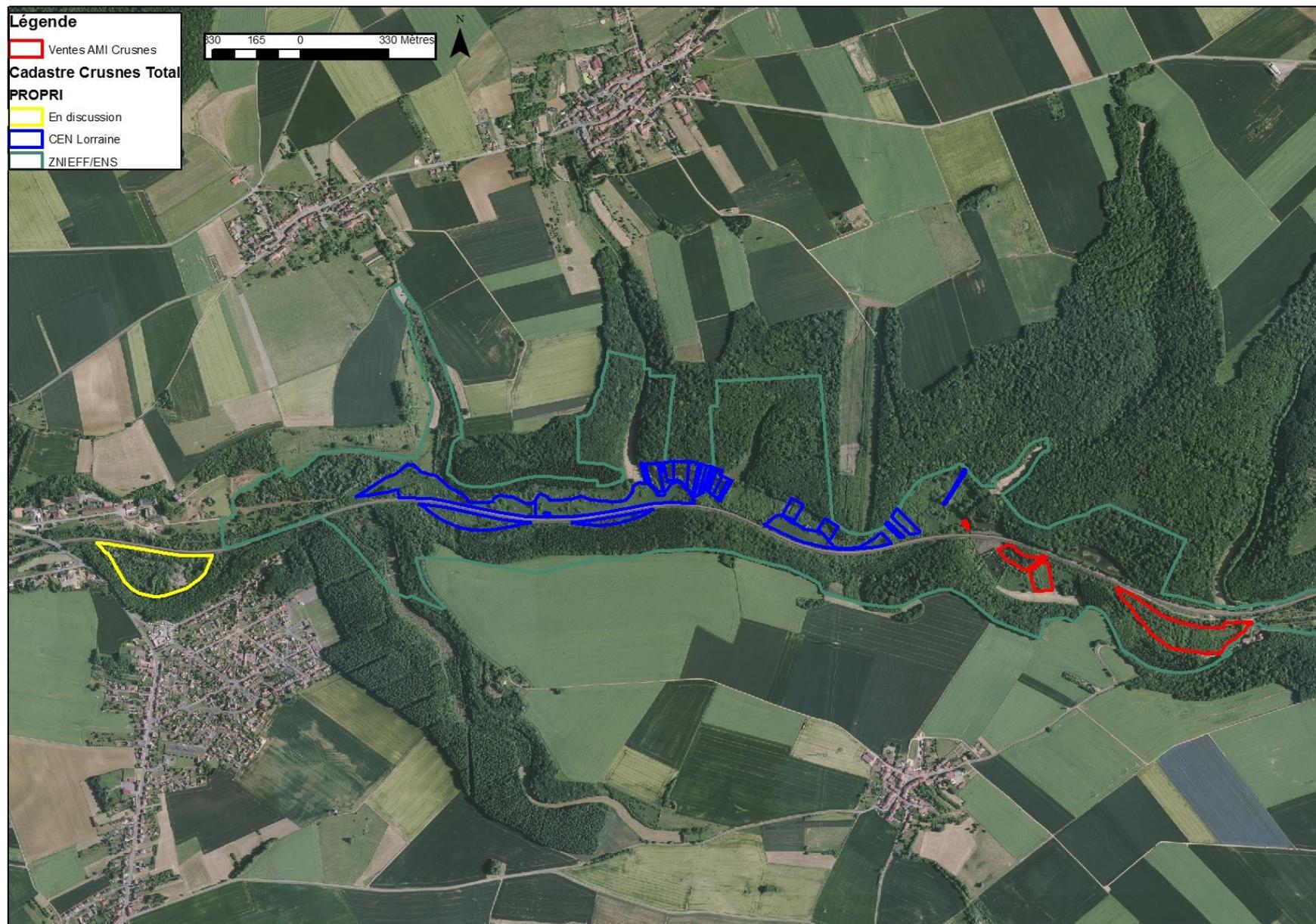


2^{ème} Phase: Actions foncières

Indicateurs/livrables

- Nombre de propriétaires contactés et rencontrés
- Nombre d'exploitants contactés et surfaces contractualisées
- Nombre de surfaces acquises

2 - Résultats (CENL - 2020)



2^{ème} Phase: Actions foncières

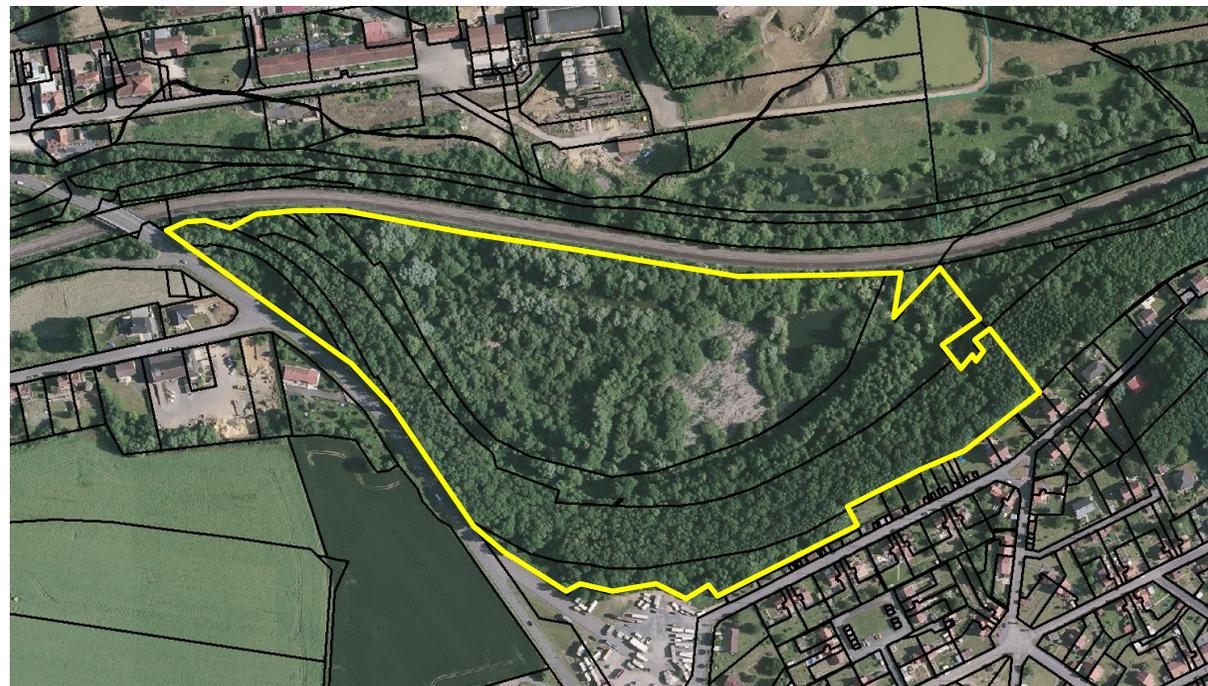
2 - Résultats (CENL - 2020)

Cas particulier portant sur 7 parcelles et 11,2045 ha sur MERCY-LE-BAS (estimation SAFER : 21 000 €) : marais + coteaux

- Zone humide du SAGE bassin ferrifère, prioritaire pour la gestion de l'eau et de la biodiversité
- Visite de terrain le 03/07/2020 : constatation d'une pollution d'origine domestique d'eaux usées sur l'ensemble de la zone humide... depuis plusieurs années
- Mise en conformité en cours mais... forte réduction probable de la biodiversité de cette zone humide
- Quel acquéreur pour cet ensemble présentant un intérêt « zone humide » mais plus faible en terme de « biodiversité » ?
- Acquisition dans le cadre de ce projet ? Dans le cadre d'un autre projet (assainissement ? Restauration zone humide via GEMAPI ?)

Indicateurs/livrables

- Nombre de propriétaires contactés et rencontrés
- Nombre d'exploitants contactés et surfaces contractualisées
- Nombre de surfaces acquises



2^{ème} Phase: Actions
foncières

3 – Renforcement des surfaces protégées (CENL – 2020)

- Rencontre mairie de **Baslieux** le 23/09/2020 pour renforcer la protection du site du Cron (transformation de la convention en bail emphytéotique, location payante en remplacement d'un exploitant agricole - 20 à 25 000 € sur la durée du bail).
- Rencontre de la mairie de **Boismont** le 13/10/2020 pour la protection d'un site communal majeur sur la vallée du Nanhoh (ENS, ZNIEFF), rencontre de l'exploitant agricole, protection possible via un bail avec la commune.

Boismont : 3,73 ha



Baslieux : 25,92 ha



Indicateurs/livrables

- Nombre de propriétaires contactés et rencontrés
- Nombre d'exploitants contactés et surfaces contractualisées
- Nombre de surfaces acquises

2^{ème} Phase: Actions foncières

4 – Rencontres des acteurs du territoire et comités de pilotage (AGAPE, CEN L – 2019/2020)

- Premier comité de pilotage le 20/03/2019
- Visite de terrain avec un propriétaire le 05/03/2020
- Réunion AGAPE/CEN L et collectivités les 10/03/2020 (conventions financières) et le 18/06/2020 (point d'étape sur le foncier, les sentiers et les conventions)
- Réunion SAFER le 01/07/2020
- Visite terrain CEN L/AGAPE le 03/07/2020 sur les parcelles en cours d'acquisition
- Visites terrain le 21/07/2020 avec les techniciens des collectivités sur les sites de la vallée de la Crusnes et du Nanhol

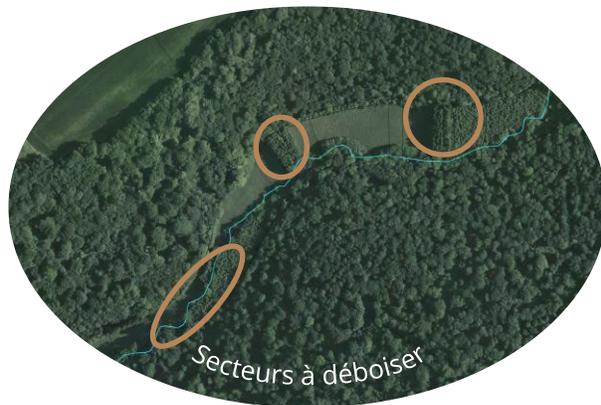
Indicateurs/livrables

- Nombre de propriétaires contactés et rencontrés
- Nombre d'exploitants contactés et surfaces contractualisées
- Nombre de surfaces acquises



3^{ème} Phase: Actions de conservation

Type d'actions



- Abattage, évacuation rémanents: 4000 €/ha
- Dessouchage: 3000€/ha
- Gestion des marais de la Crusnes: 3200€/an et suppression de l'impact des étangs sur la continuité hydraulique



Indicateurs/livrables

- Nombre de surfaces restaurées



- Gestion des pelouses calcaires (Fauchage, mise en pâture) à Baslieux et Serrouville: 5200€/an
- Gestion des nouveaux espaces agricoles avec restauration avant semis : 250/ha



1 - Gestion/restauration de la pelouse calcaire de Serrouville/Errouville (CENL - 2019/2020)

3^{ème} Phase: Actions de conservation

- Surveillance, contact commune, Fauche par rotation / débroussaillage avec mise en tas des rémanents
- Coût : 3 600 € (2019)

Indicateurs/livrables

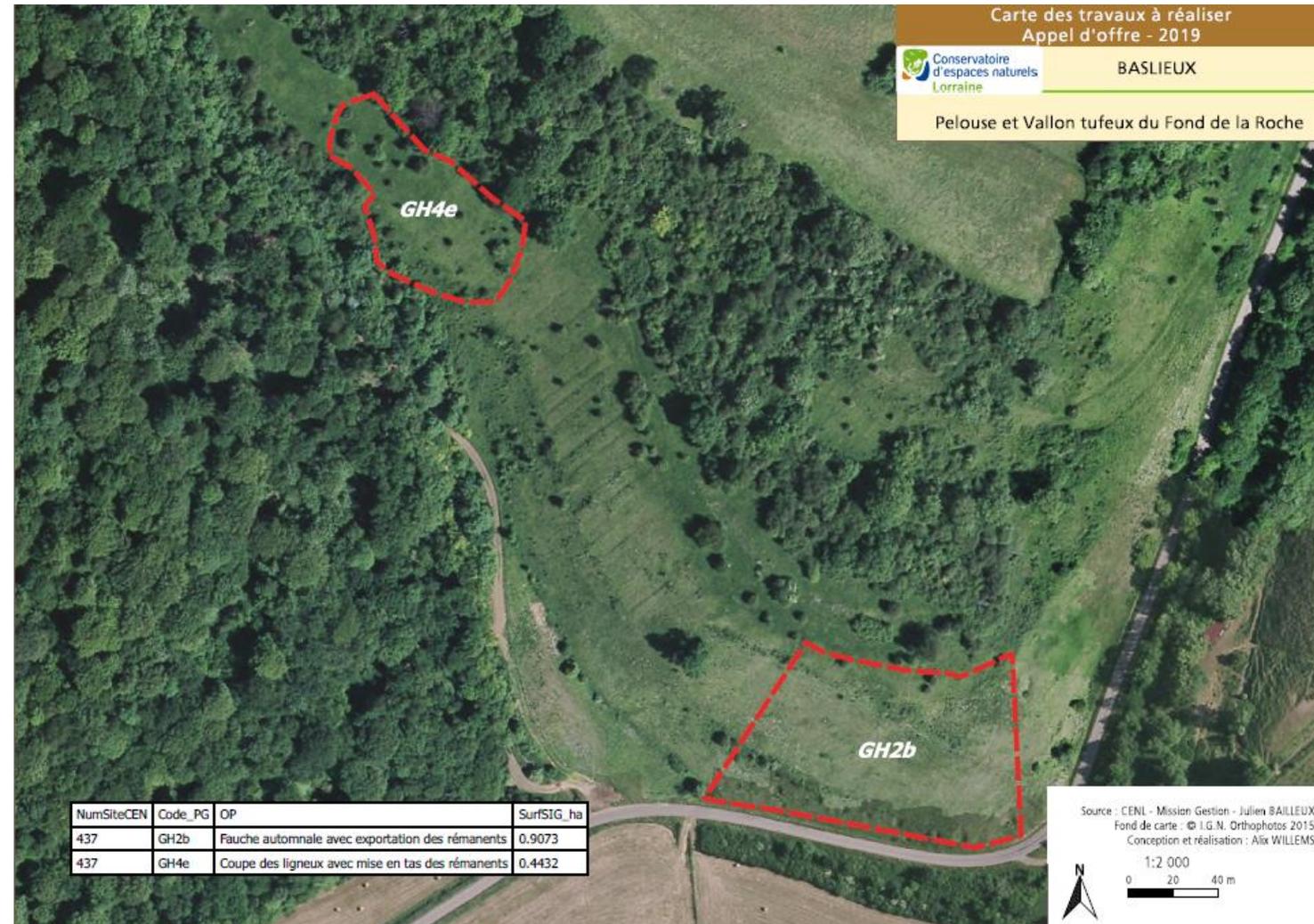
- Nombre de surfaces restaurées



3^{ème} Phase: Actions de conservation

2 – Gestion/restauration de la pelouse calcaire de Baslieux (CENL – 2019/2020)

- Surveillance, contact communes, suivi pâturage, entretien des clôtures, fauche, débroussaillage, abattage
- Coût : 4 250 € (2019)



Indicateurs/livrables

- Nombre de surfaces restaurées

3^{ème} Phase: Actions de conservation

3 - Restauration du marais de Ville-au-Montois (CENL - 2019/2020)

- Surveillance, contact commune, réalisation du lit filtrant, suivi du chantier
- Coût : 9 172 € (2019)

Indicateurs/livrables

- Nombre de surfaces restaurées



3^{ème} Phase: Actions de conservation

3 - Chiffrage de la remise en herbe (CENL - 2020)

- Une parcelle exploitée de pessière, en cours d'acquisition



Indicateurs/livrables

- Nombre de surfaces restaurées

4^{ème} Phase: Actions de sensibilisation

Type d'actions



- Réouverture des chemins de desserte, le long de la Crusnes/Nanhol
- Proposer un balisage des sentiers
- Entretien des chemins par des associations locales



Indicateurs/livrables

- Linéaire restauré (ml)
- Articles de presses
- Création d'une charte graphique, logo etc...



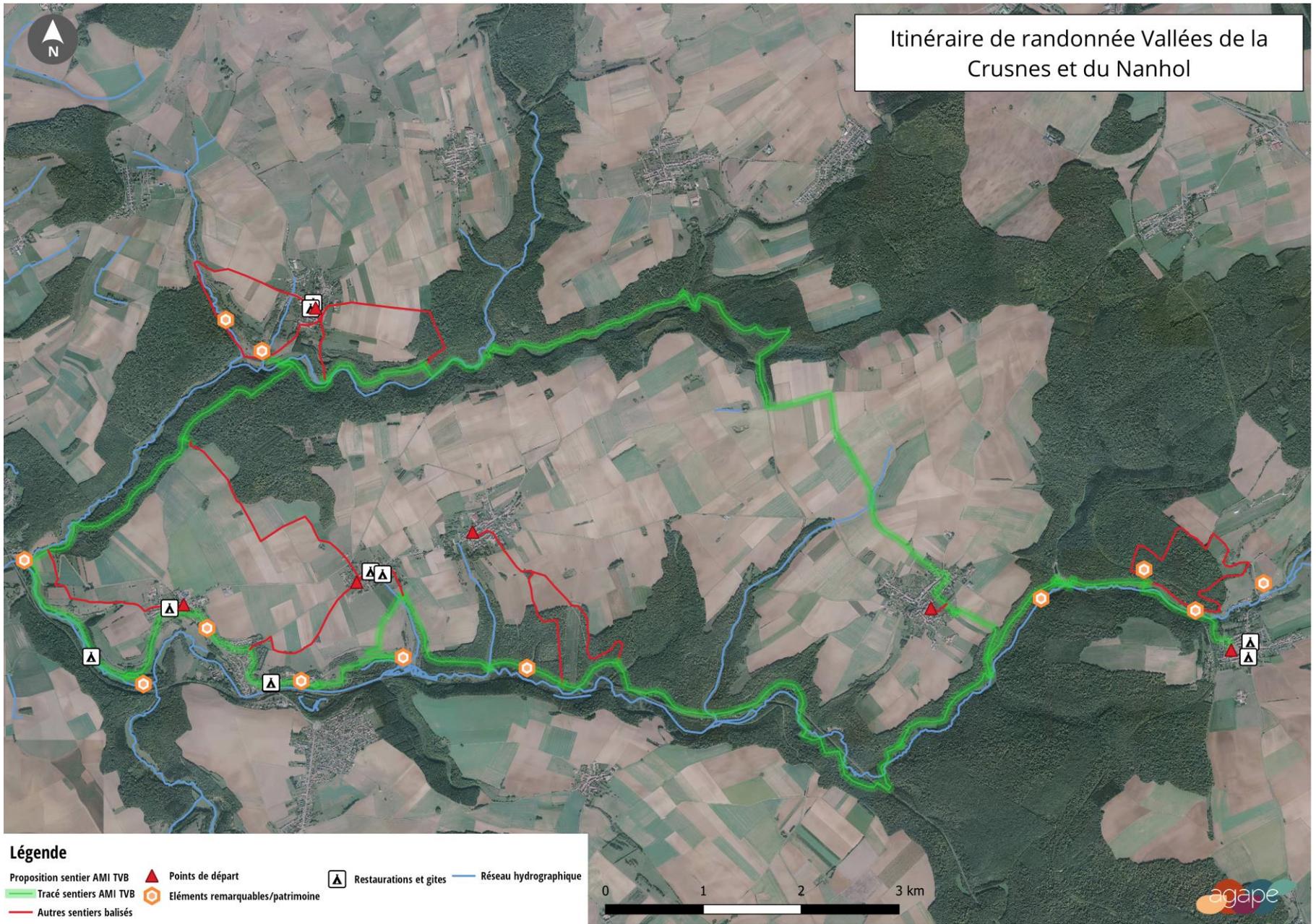
Logo du centre de ressource TVB

- Communication du projet auprès du public
- Création de panneaux de sensibilisation sur les milieux des 2 Vallées



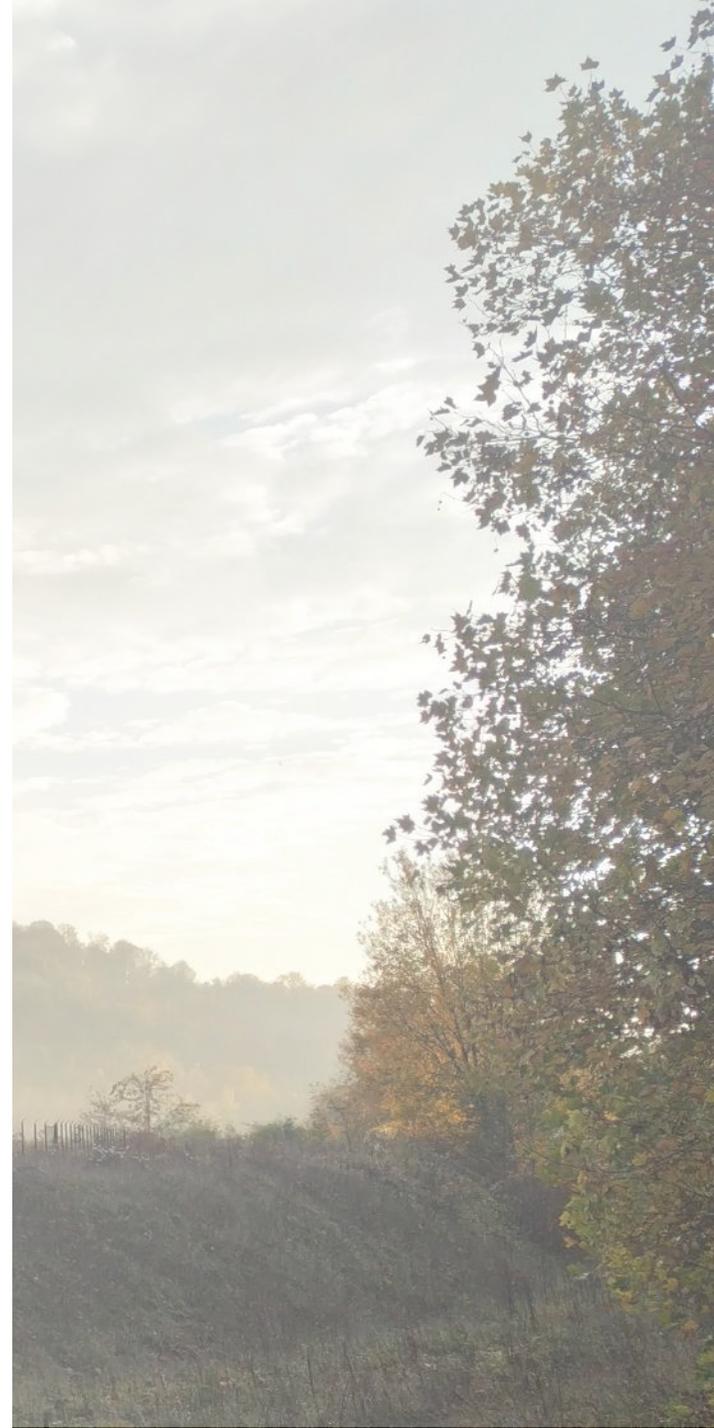


- Boucle de 25-30 km « Vallée de la Crusnes et du Nanhol »
 - Raccordement avec boucles PDIPR déjà existantes:
 - » Boismont/Mercy-le-Bas
 - » Baslieux
 - » Serrouville
 - » Ville-au-Montois
 - Recensement des gîtes et point de restauration le long du parcours
 - Panneaux pédagogiques et de sensibilisation le long du parcours
 - Projet 2021 d'étude de définition d'un sentier de découverte à Baslieux (thématique, implantation...).
- Coût estimé : 4 000 €





Planning Prévisionnel

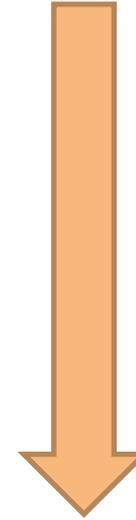




Planning Prévisionnel sur 3 ans (2019 - 2021)

Année 2019: Lancement du projet

Diagnostic préalable de terrain, complément d'inventaire floristique, diagnostic des documents d'urbanisme
1^{er} COPIL de suivi sur budget et acquisition foncière
Prise de contact avec les communes pour les propriétaires de parcelles en bord de Crusnes



Année 2021: Poursuite des actions foncières, et travaux
Organisation du COPIL de suivi
Contacts exploitants et cahier des charges MAEc
Poursuite des actions foncières
Finalisation sentiers de randonnées
Travaux, Compilation et synthèse du projet, bilan et retours d'expériences



Année 2020: Poursuite des actions de gestion et acquisition foncière

Signature des Conventions de gestion/d'animation entre le CENL et les intercommunalités
Contacts des propriétaires fonciers et visites terrains
COPIL de suivi
Début achat de praires, pinèdes, zones humides et gestion des pelouses et des marais de la Crusnes



**Merci de votre
attention**